

AMNESTY INTERNATIONAL

Déclaration publique

Index AI : MDE 15/015/2011

AILRC-FR

22 février 2011

Le veto des États-Unis donne *de facto* le feu vert à Israël pour étendre les colonies illégales

Amnesty International a condamné le veto opposé par les États-Unis à une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies réaffirmant que les colonies israéliennes dans les territoires palestiniens occupés (TPO) sont illégales et demandant qu'Israël cesse toutes les activités de colonisation dans ces territoires, y compris à Jérusalem-Est. Les 14 autres membres du Conseil de sécurité ont voté en faveur de la résolution S/2011/24, présentée le 18 février 2011, qui était proposée par le Liban et soutenue par plus de 120 pays.

Au cours du débat sur cette résolution, l'ambassadrice américaine, Susan E. Rice, a déclaré que le gouvernement américain rejetait sans équivoque la légitimité de la poursuite des implantations de colonies israéliennes. Cependant, elle a ajouté que la résolution ne rapprocherait pas les parties des négociations et d'un accord et risquait de durcir les positions des deux côtés. D'autres représentants américains ont récemment soutenu que le Conseil de sécurité n'était pas l'espace de discussion approprié pour traiter la question des colonies à l'heure où le gouvernement des États-Unis tente de relancer les négociations israélo-palestiniennes.

C'est au Conseil de sécurité, en tant qu'organe de l'ONU qui dispose de la plus forte autorité, qu'incombe en premier lieu la responsabilité de faire face aux menaces pour la paix et la sécurité internationales que constituent certaines activités telles que l'expansion des colonies israéliennes dans les TPO.

Amnesty International souligne que le veto opposé par les États-Unis à cette résolution – qui demandait simplement qu'Israël respecte ses obligations juridiques et ses engagements pris précédemment devant le Quartet et le gouvernement américain – décrédibilise les déclarations du gouvernement américain se disant opposé à la poursuite des constructions de colonies par Israël.

Le gouvernement israélien a indiqué qu'il comptait étendre les colonies en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, avec de nouveaux projets de construction qui seraient examinés au cours des prochains mois. Amnesty International craint qu'il n'interprète le veto américain comme un feu vert pour ces projets et ne conclue qu'il peut échapper à une censure internationale significative.

La politique d'Israël consistant à implanter ses civils sur des terres occupées viole la Quatrième Convention de Genève et est considérée comme un crime de guerre aux termes du statut de la Cour pénale internationale.

De plus, elle est par essence discriminatoire et entraîne des violations permanentes des droits à un logement convenable, à l'eau et aux moyens de subsistance des Palestiniens en Cisjordanie, comme l'a montré Amnesty International à maintes reprises.

Il est par ailleurs inquiétant d'apprendre que le gouvernement américain aurait tenté de faire pression sur l'Autorité palestinienne pour qu'elle ne fasse pas voter cette résolution par le Conseil de sécurité, notamment en menaçant de réduire l'aide américaine. Si le gouvernement Obama veut réellement promouvoir une résolution durable et juste du conflit israélo-palestinien, il doit soutenir totalement le consensus international contre les colonies israéliennes illégales et les atteintes aux droits humains qui en résultent.

Complément d'information

À l'issue du vote de vendredi, d'autres membres permanents du Conseil de sécurité, dont le Royaume-Uni et la Russie, ont exprimé leur soutien énergique à la résolution, et la haute représentante de l'UE pour les affaires étrangères, Catherine Ashton, a déploré que celle-ci n'ait pas été adoptée.

L'Autorité palestinienne et le gouvernement *de facto* du Hamas ont condamné le vote américain contre cette résolution, qui constitue le premier veto du gouvernement Obama au Conseil de sécurité. Des manifestations ont été organisées dans plusieurs villes de Cisjordanie le 20 février 2011, et l'Autorité palestinienne a fait part de son intention de soumettre la question des colonies à l'Assemblée générale des Nations unies, peut-être en demandant une session extraordinaire d'urgence cette semaine.

FIN